

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00116

Numéro SIREN : 384 535 803

Nom ou dénomination : AUDIT ET CONSEILS AUX ENTREPRISES

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000488



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ACE			29 RUE YOURI GAGARINE CENTRE D'AFFAIRES HELIOS 97419 LA POSSESSION		
SIRET	3	8	4	5	3
	5	8	0	3	0
	0	0	0	4	1
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE	
Activités exercées	COMMISSAIRE AUX COMPTES
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	81 035	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%
					PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	64 160	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------	---	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	<input type="checkbox"/>

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID		

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ACE EXPERT OI 29 Rue Youri Gagarine Centre d'affaires Hélios 97419 LA POSSESSION Tél:	Tél:
OGA/OMGA	<input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 14/10/2019 Lieu: LA POSSESSION
	Qualité et nom du signataire: Olivier ESCOT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: Président

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	120 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	119 875	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	125	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		120 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
5	6	7	8				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : ACE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 29 RUE YOURI GAGARINE 97419 LA POSSESSION Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 38453580300041 Néant *

				Exercice N clos le, 13 00 6 20 19		N-1 13 00 6 20 18	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 672	AG	14 894	3 778	3 754
	Fonds commercial (1)	AH	120 116	AI	38 112	82 004	82 004
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	105 908	AU	98 124	7 784	13 012
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	16 888	BI		16 888	20 728	
TOTAL (II)	BJ	261 584	BK	151 130	110 454	119 497	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			147
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	834 262	BY	85 907	748 355	637 027
	Autres créances (3)	BZ	58 914	CA		58 914	69 402
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	159 085	CG		159 085	105 160
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 663	CI		4 663	3 108
	TOTAL (III)	CJ	1 056 923	CK	85 907	971 017	814 844
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 318 507	IA	237 037	1 081 470	934 342	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	16 888	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.7.....0.0.0.....)	DA	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	374 694	393 034
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	158 957	101 659
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	574 351	535 394
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	135 911	112 565
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	23 957	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	167 191	170 924
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 849	99 703
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	59 436	15 755
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	27 776	
TOTAL (IV)	EC	507 119	398 948	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 081 470	934 342	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	507 119	398 948
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		ACE				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	973 799	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		973 799	FK		FL	973 799
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	60 764	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 034 572
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 340	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	710 090	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 358	
	Salaires et traitements*					FY	85 368	
	Charges sociales (10)					FZ	5 769	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	8 961
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 559	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	852 195	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	182 377	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	182 377	
							116 863	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>ACE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 5 848	408	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 5 848	408	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 860	313	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 860	313	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 4 988	95	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 28 408	15 299	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 1 040 420	981 152	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 881 463	879 492	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 158 957	101 659	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 214	9 360	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 3 555	4 075		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A6	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		860		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 848	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations		
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD 135 030	KE	KF 3 758	
CORPORELLES	Terrains	KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV 34 128	KW	KX
		Matériel de transport *	KY	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB 71 781	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes	LK	LL	LM	
	TOTAL III	LN 105 908	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T
Autres participations		8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés		1P	1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T 16 888	1U	1V	
TOTAL IV		LQ 16 888	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG 257 826	ØH	ØJ 3 758		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	
		par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO	LV	LW 138 788	IX 138 788	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
		Inst. gales, agenct. et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct. aménagements divers	IU	MM	MN 34 128	MO 34 128
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 71 781	MU 71 781
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH 105 908	NI 105 908	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW
Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2 16 888	2E	2F 16 888	2G 16 888	
TOTAL IV		I3 16 888	NJ	NK 16 888	2H 16 888	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL 261 584	ØM 261 584		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	11 160	PF	3 734	PG		PH	14 894
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
Constructions		PR		PS		PT		PU	
Sur sol d'autrui		PV		PW		PX		PY	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PZ		QA		QB		QC	
Installations techniques, matériel et outillage industriels									
Autres		QD	33 701	QE	215	QF		QG	33 916
Inst. générales, agencements, aménagements divers									
immobilisations		QH		QI		QJ		QK	
corporelles		QL	59 196	QM	5 012	QN		QO	64 208
Matériel de transport									
Matériel de bureau et informatique, mobilier									
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	92 897	QV	5 227	QW		QX	98 124
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	104 057	ØP	8 961	ØQ		ØR	113 018

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I														
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II														
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Sur sol propre														
Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL IV														
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW													
Total général non ventilé (NS + NT + NU)						NY								
Total général non ventilé (NW - NY)											NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	38 112	6B	6C	6D	38 112	
		- corporelles	6E		6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	O2		O3	O4	O5		
		- titres de participation	9U		9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7	O8	O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	115 707	6U	30 750	6V	60 550	6W	85 907
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	153 819	TY	30 750	TZ	60 550	UA	124 019
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	153 819	UB	30 750	UC	60 550	UD	124 019
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	30 750	UF	60 550			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	16 888	UV	16 888	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	97 603		97 603						
	Autres créances clients	UX	736 659		736 659						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 806		1 806						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	48 765		48 765					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 343		8 343						
	Charges constatées d'avance	VS	4 663		4 663						
	TOTAUX		VT	914 726	VU	914 726	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	167 191		167 191						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 884		11 884						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 629		4 629						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	11 957		11 957						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	63 021		63 021						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 358		1 358						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	135 911		135 911						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	59 436		59 436						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	27 776		27 776						
TOTAUX		VY	483 163	VZ	483 163						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ACE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :		3 0 0 6 2 0 1 9		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WB	158 957		
			de son conjoint			WB		
			moins part déductible *				à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
						189 055		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
			- imposées aux taux de 0 %				WH	
			- imposées aux taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A			XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY
	Majoration d'amortissement *							XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	64 160
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dé gagée par le report en arrière du déficit		ZI	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								
						TOTAL II		
						69 900		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	119 155		XJ	
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	119 155		XO	

Désignation de l'entreprise : ACE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		4 656
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>ACE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	393 034	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	101 659		Dividendes			ZE	120 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions			ZF					
	TOTAL I	ØF	494 694		Report à nouveau			ZG	374 694				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	494 694					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	522 870		519 554					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ	80 049		80 090					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	(4 521)		4 800					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST	111 691		110 337					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	710 090		714 781					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 977		1 711					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	4 381		9 493					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 358		11 204					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				YY	87 371		82 932					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	60 041		69 799					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				ØB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ACE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ACE Néant *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
	Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs				
Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
sur 3 ans au titre de N-1					
N-2					
Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ACE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
-----------------------------------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ACE				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/07/2018		et clos le : 30/06/2019		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	5	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	973 799	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	973 799	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	9	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	214	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	5 848	
TOTAL 2				OM	6 071	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON	1 340	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	632 604	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	3 559	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	637 503	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	342 367
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	342 367	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	973 799	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET

3 8 4 5 3 5 8 0 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ACE

ADRESSE (voie)

29 RUE YOURI GAGARINE

CENTRE D'AFFAIRES HELIOS

CODE POSTAL

97419

VILLE

LA POSSESSION

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

961

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

ESCOT

Prénom(s)

Olivier

Nom marital

% de détention

79.52

Nb de parts ou actions

765

Naissance :

Date

071160

N° Département

69

Commune

STE FOY LES LY

Pays

FR

Adresse :

N°

29

Voie

Rue Youri Gagarine

Code postal

97419

Commune

LA POSSESSION

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

FONTAINE

Prénom(s)

Bernard

Nom marital

% de détention

19.96

Nb de parts ou actions

192

Naissance :

Date

150871

N° Département

974

Commune

ST DENIS

Pays

Adresse :

N°

23

Voie

Allée des Mufliers

Code postal

97400

Commune

ST DENIS

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET

3 8 4 5 3 5 8 0 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ACE

ADRESSE (voie)

29 RUE YOURI GAGARINE

CENTRE D'AFFAIRES HELIOS

CODE POSTAL

97419

VILLE

LA POSSESSION

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
4860000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			4 663.19
30/06/2019 OD 3018422 REVUE FIDUCIAIRE	294.40		
30/06/2019 OD 171621 REVUE EXPERTS	12.35		
30/06/2019 OD 11561744 EFL	1 511.32		
30/06/2019 OD DALLOZ	131.05		
30/06/2019 OD 210443959 LES ECHOS	259.80		
30/06/2019 OD APPEL COTISATION ALLIANZ	401.14		
30/06/2019 OD APPEL COTISATION ALLIANZ	68.36		
30/06/2019 OD 097809 RCA	241.97		
30/06/2019 OD SOPHIASSUR 01/01/19-31/12/19	70.58		
30/06/2019 OD 19060027 TEMPS 2000	1 645.48		
30/06/2019 OD CAPITAL	26.74		
41810000 CLIENTS FAE (FACT À ÉTABLIR)			243 870.57
30/06/2019 OD FAE AGRONOVA	21 700.00		
30/06/2019 OD FAE TGI ST PIERRE EXP JUDICIA	3 575.08		
30/06/2019 OD FAE SOLAMI AUDIT 2018	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE DAK INDUSTRIES 2018	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE ASDR AUDIT 2018	19 530.00		
30/06/2019 OD FAE HALTE AUDIT 2018	8 354.50		
30/06/2019 OD FAE REFACT FRAIS ADM ACE PART	1 627.50		
30/06/2019 OD FAE S/T GPS 2018	1 627.50		
30/06/2019 OD FAE S/T PROSODAGE 2018	1 627.50		
30/06/2019 OD FAE SOLAMI OI AUDIT 2018	5 316.50		
30/06/2019 OD FAE COLTRAV AUDIT 2018	8 680.00		
30/06/2019 OD FAE VULCAIN 2018	2 170.00		
30/06/2019 OD FAE TAMATRANS AUDIT 2018	4 882.50		
30/06/2019 OD FAE LUX	2 170.00		
30/06/2019 OD FAE PLATEFORME AUDIT 2018	6 076.00		
30/06/2019 OD FAE LE RETRO AUDIT 2018	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE ST ROCH HOLDING AUDIT 201	4 340.00		
30/06/2019 OD FAE STA AUDIT 2018	4 340.00		
30/06/2019 OD FAE AMNEST AUDIT 2018	6 564.25		
30/06/2019 OD FAE ARPEDA AUDIT 2018	9 005.50		
30/06/2019 OD FAE RSEA TRANSIT 2018	13 128.50		
30/06/2019 OD FAE DOJE R INVEST 2018	3 580.50		
30/06/2019 OD FAE GHANTY ROYAL 310319	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE MAISON DE L'EMPLOI 2018	4 557.00		
30/06/2019 OD FAE TESIS SACC 2018	1 432.20		
30/06/2019 OD FAE SHOCK ETT NORD 2018	5 967.50		
30/06/2019 OD FAE SHOCK INTERIM 2018	5 967.50		
30/06/2019 OD FAE SESAME FORMATION	4 991.00		
30/06/2019 OD FAE REUNISOLIDARITE 2018	7 078.54		
30/06/2019 OD FAE LRA 2018	5 967.50		
30/06/2019 OD FAE LRA 2018 REFACT EXPERT2	300.00		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/06/2019 OD FAE DYNAMIQUE SERVICE 2018	3 580.50		
30/06/2019 OD FAE SNGR 310319	16 275.00		
30/06/2019 OD FAE SNGR 310319	16 275.00		
30/06/2019 OD FAE GHANTY ROYAL 2018	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE SRDC 2018	5 208.00		
43870000 ORGANISMES SOCIAUX PAR			1 456.19
01/07/2018 AN S.A.N.	1 456.19		
COMPTES DE PASSIF			
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			27 776.00
30/06/2019 OD PCA BP FA20180148		10 416.00	
30/06/2019 OD PCA ALIA FA20180149		17 360.00	
40810000 FOURNISSEUR FNP			4 783.77
30/06/2019 OD COMPLEMENT FACT SOCIAL CLEA		1 627.50	
30/06/2019 OD COMPLEMENT FACT CLEA		3 156.27	
42820000 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONG			4 245.36
30/06/2019 OD DETTES PROVISIONNÉES POUR CON		4 245.36	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS PA			410.74
30/06/2019 OD CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS P		410.74	
43866333 FORMATION CONTINUE AGEFOS			161.99
01/07/2018 AN S.A.N.	266.47		
31/07/2018 OD SALAIRE 07/2018		34.23	
31/08/2018 OD SALAIRE 08/2018		40.75	
30/09/2018 OD SALAIRE 09/2018		51.38	
31/10/2018 OD SALAIRE 10/2018		49.07	
30/11/2018 OD SALAIRE 11/2018		39.83	
31/12/2018 OD SALAIRE 12/2018		54.77	
28/02/2019 OD SALAIRE 02/2019		29.85	
31/03/2019 OD SALAIRE 03/2019		31.38	
30/04/2019 OD SALAIRE 04/2019		39.30	
31/05/2019 OD SALAIRE 05/2019		57.90	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
43866334 FONGECIF DE LA REUNION			61.61
31/12/2018 OD SALAIRE 12/2018		11.86	
31/01/2019 OD SALAIRE 01/2019		16.52	
31/03/2019 OD SALAIRE 03/2019		2.81	
30/04/2019 OD SALAIRE 04/2019		15.21	
31/05/2019 OD SALAIRE 05/2019		15.21	
43866335 TAXE D'APPRENTISSAGE CCI			147.55
01/07/2018 AN S.A.N.		260.86	
31/07/2018 OD SALAIRE 07/2018		38.78	
31/08/2018 OD SALAIRE 08/2018		46.18	
30/09/2018 OD SALAIRE 09/2018		58.24	
31/10/2018 OD SALAIRE 10/2018		55.62	
30/11/2018 OD SALAIRE 11/2018		45.15	
31/12/2018 OD SALAIRE 12/2018		62.07	
31/01/2019 OD SALAIRE 01/2019		29.65	
05/03/2019 BQ1 CHQ N° 1062504 CCI	449.00		
44863000 CHARGES A PAYER			24.67
30/06/2019 OD SALAIRES JUIN 2019		57.90	
30/06/2019 OD SALAIRES JUIN 2019	33.23		
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR			42 080.64
30/06/2019 OD AAE REUNISOLIDARITE 2018		18 210.64	
30/06/2019 OD AAE GHANTY ROYAL 310318		7 595.00	
30/06/2019 OD AAE SNGR 310319		16 275.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP			548.05
01/07/2018 OD POUR SOLDE RRR	548.05		
67200000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX			312.26
01/07/2018 OD POUR SOLDE SNCF 2015	12.00		
01/07/2018 OD POUR SOLDE REVUE FT RAN 2013	89.13		
01/07/2018 OD POUR SOLDE AVANCE ET ACPTÉ VE	147.00		
01/07/2018 OD POUR SOLDE AAR	64.02		
01/06/2019 BQ1 EXT CHQ RB 2013	0.11		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉ			2 210.00
12/10/2018 OD POUR SOLDE ISMOI		520.00	
30/06/2019 OD POUR SOLDE LRE		1 690.00	
77200000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXE			3 637.92
01/07/2018 OD POUR SOLDE RAN VERBARD 2013		92.23	
01/07/2018 OD POUR SOLDE RAN SOMADIS 2013		38.41	
01/07/2018 OD POUR SOLDE SILVAIN 2014		106.00	
01/07/2018 OD POUR SOLDE RAN IK 2013		521.81	
01/07/2018 OD POUR SOLDE RAN IK 2014		6.60	
01/07/2018 OD POUR SOLDE LA POSTE RAN		7.45	
01/07/2018 OD POUR SOLDE IRFEX 2013		2 549.75	
01/07/2018 OD POUR SOLDE EDITIONS LEG 2013		151.89	
01/07/2018 OD POUR SOLDE TGI 2014		132.78	
01/06/2019 BQ1 EXT CHQ RB 2012		30.00	
01/06/2019 BQ1 EXT ECART DE REGLT		1.00	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2019	12 30/06/2018	12 Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	3 778	3 754	24	0.63
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	18 672	14 914	3 758	25.19
28050000 AMORT CONCESSIONS ET DROITS SI	14 894	11 160	3 734	33.46
FONDS COMMERCIAL	82 004	82 004		
20700000 FONDS COMMERCIAL	120 116	120 116		
29070000 PROVISION FONDS COMMERCIAL	38 112	38 112		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 784	13 012	5 227	40.17
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALE, AGENCEM	34 128	34 128		
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMAT	37 127	37 127		
21840000 MOBILIER	34 653	34 653		
28181000 AMORT DES INSTALLATIONS GÉNÉRA	33 916	33 701	215	0.64
28183000 AMORT MATÉRIEL DE BUREAU	30 368	26 543	3 825	14.41
28184000 AMORT MOBILIER	33 841	32 654	1 187	3.63
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 888	20 728	3 840	18.53
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	16 888	20 728	3 840	18.53
Total II	110 454	119 497	9 044	7.57
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		147	147	100.00
40910000 FRS - AVANCES ET ACOMPTES VERS		147	147	100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	748 355	637 027	111 328	17.48
41100000 CLIENTS COLLECTIFS	492 788	551 108	58 320	10.58
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	97 603	81 611	15 992	19.60
41810000 CLIENTS FAE (FACT À ÉTABLIR)	243 871	105 693	138 177	130.73
41820000 FAE ACE PARTENAIRES		14 322	14 322	100.00
49100000 PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D	85 907	115 707	29 800	25.75
AUTRES CREANCES	58 914	69 402	10 488	15.11
40100000 FOURNISSEURS	369	101	268	264.78
40980000 AVOIRS A RECEVOIR		64	64	100.00
43731000 AG2R	44		44	
43751000 UMS - MUTUELLE		186	186	100.00
43770100 AGEFOS - REMBT AVANCE ACE	305	1 306	1 001	76.63
43866333 FORMATION CONTINUE AGEFOS		266	266	100.00
43870000 ORGANISMES SOCIAUX PAR	1 456	1 456		
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		794	794	100.00
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS		1 657	1 657	100.00
44562300 TVA NP SUR IMMOBILISATION		854	854	100.00
44566100 TVA DED SUR ABS 8.50 %		53 992	53 992	100.00
44566200 TVA DED SUR ABS 2.10% OU 1.05%		874	874	100.00
44566260 TVA DED SUR ABS 7%/10%		177	177	100.00
44566300 TVA DED SUR ABS 19.60%/20%		744	744	100.00
44566400 TVA DED SUR ABS SUR ENCAISSEME		951	951	100.00
44566500 TVA NP SUR ABS		27	27	100.00
44567000 CRÉDIT DE TVA À REPORTER	1 599		1 599	
44568000 TVA DED S/FNP		833	833	100.00
44571120 TVA COLLECTÉE 8,5% ACPTE S/ P		2 086	2 086	100.00
44571200 TVA 8,5 % S/ENCAISSEMENTS À RÉ		725	725	100.00
44580000 TVA A REGULARISER	46 796		46 796	
44586100 TVA EN ATTENTE DÉDUCTIBLE	370	617	247	40.07
44870000 PRODUITS A RECEVOIR		1 690	1 690	100.00

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
46720000 ACE EXPERT OI	7 811		7 811	
46780000 LAMARQUE JULIE	163		163	
DISPONIBILITES	159 085	105 160	53 924	51.28
51230000 BFC	159 085	105 160	53 924	51.28
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 663	3 108	1 555	50.03
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 663	3 108	1 555	50.03
Total III	971 017	814 844	156 172	19.17
TOTAL GENERAL	1 081 470	934 342	147 128	15.75

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	37 000	37 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	37 000	37 000		
RESERVE LEGALE	3 700	3 700		
10611000 RÉSERVE LÉGALE	3 700	3 700		
REPORT A NOUVEAU	374 694	393 034	18 341	4.67
11000000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDIT)	374 694	393 034	18 341	4.67
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	158 957	101 659	57 298	56.36
Total I	574 351	535 394	38 957	7.28
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	135 911	112 565	23 347	20.74
45510000 ASSOCIÉ ESCOT OLIVIER	108 326	89 981	18 345	20.39
45520000 ASSOCIÉ C. ESCOT	698	436	262	60.14
45530000 ASSOCIÉ B. FONTAINE	5 070	542	4 528	835.23
45540000 ASSOCIÉ ACE PARTENAIRES	21 391	21 266	125	0.59
45550000 CHRISTINE SILVAIN	427	340	87	25.59
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	23 957		23 957	
41910000 ACOMPTES CLIENTS RECUS	23 957		23 957	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	167 191	170 924	3 734	2.18
40100000 FOURNISSEURS	162 407	152 352	10 055	6.60
40810000 FOURNISSEUR FNP	4 784	18 572	13 788	74.24
DETTES FISCALES ET SOCIALES	92 849	99 703	6 854	6.87
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	7 162	2 095	5 067	241.83
42700000 PERSONNEL- OPPOSITION	477		477	
42820000 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONG	4 245	4 884	639	13.08
43100000 CGSS	2 279	1 351	928	68.71
43730000 CRR	1 274	868	406	46.81
43731000 AG2R		205	205	100.00
43751000 UMS - MUTUELLE	294		294	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS PA	411	1 108	698	62.94
43866333 FORMATION CONTINUE AGEFOS	162		162	
43866334 FONGECIF DE LA REUNION	62		62	
43866335 TAXE D'APPRENTISSAGE CCI	148	261	113	43.44
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	62		62	
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	11 957		11 957	
44551000 TVA À DÉCAISSER	4 346	107	4 239	NS
44570000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE		1 683	1 683	100.00
44571100 TVA COLLECTÉE 8,5 %	45 066	75 457	30 391	40.28
44571300 TVA 8,5% S/DOUTEUX		289	289	100.00
44571400 TVA 8.5% S/AGEFOS FORMATIONS		348	348	100.00
44587000 TAXES SUR FACTURES À ÉTABLIR	13 609	9 402	4 207	44.74
44700000 AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEM	1 272	1 646	374	22.72
44863000 CHARGES A PAYER	25		25	
AUTRES DETTES	59 436	15 755	43 680	277.24
41100000 CLIENTS COLLECTIFS	15 140	12 232	2 908	23.77
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	42 081		42 081	
46710000 B. FONTAINE		2 211	2 211	100.00
46711000 B. FONTAINE FRAIS	1 735	514	1 220	237.32

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
46770000 SYNDIC CENTRE D'AFFAIRES HELIO	481	481		
46780000 LAMARQUE JULIE		317	317	100.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	27 776		27 776	
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	27 776		27 776	
Total IV	507 119	398 948	108 172	27.11
TOTAL GENERAL	1 081 470	934 342	147 128	15.75

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2019	12	30/06/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	973 799		971 372		2 427	0.25
70610000 PREST. SERV -HONORAIRES CAC	870 574		907 809		37 235	4.10
70611000 PRESTATIONS DE SERVICES	1 320		800		520	65.00
70630000 PREST. SERV -HONORAIRES CAC SO	1 650		1 600		50	3.13
70640000 PREST. SERV -HONORAIRES CAA	11 600		11 962		362	3.03
70650000 PREST. SERV -HONORAIRES CAF-CA	3 000		11 100		8 100	72.97
70660000 PREST. SERV -MAD	24 424		10 500		13 924	132.61
70670000 PREST. SERV -HONORAIRES SST DO	34 562		3 000		31 562	NS
70820000 REFACTURATION SOUS LOCATION DE	6 000		12 000		6 000	50.00
70830000 REFACTURATION FRAIS ADMINISTRA	6 000		12 600		6 600	52.38
70840000 RÉFACTURATION DIVERS FRAIS	14 669				14 669	
Chiffre d'affaires NET	973 799		971 372		2 427	0.25
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	60 764		9 360		51 404	549.17
78174000 REPRISES SUR PROVISION POUR DÉ	60 550				60 550	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	214		7 163		6 950	97.02
79120000 TRANSFERT DE CHARGES AGEFOS			2 197		2 197	100.00
AUTRES PRODUITS	9		12		2	20.50
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	9		12		2	20.50
Total des Produits d'exploitation	1 034 572		980 744		53 829	5.49
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 340		1 644		304	18.49
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES	1 340		1 644		304	18.49
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	710 090		714 781		4 691	0.66
60610000 FOURNITURES NO STOCKABLES(EAU,	2 234		3 324		1 091	32.81
60630000 MATÉRIELS, FOURNITURES ET PETI	1 526		2 110		584	27.68
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET	8 535		7 744		791	10.22
61100000 SOUS-TRAITANCE ACE EXPERT	100 409		124 496		24 087	19.35
61110000 SOUS-TRANTANCE PRÉSIDENT O. ES	135 000		145 000		10 000	6.90
61130000 SOUS-TRAITANCE AUDIT CAC BEF	135 000		145 000		10 000	6.90
61131000 REFACTURATION FRAIS ACCESSOIRE	25 303		33 221		7 918	23.83
61132000 REFACTURATION FRAIS ACCESSOIRE	31 832		8 186		23 646	288.86
61141000 FRAIS ACCESSOIRE JUL	5 414		4 466		948	21.23
61180000 SOUS TRAITANCE AUDIT CAC JUL	68 000		35 333		32 668	92.46
61190000 SOUS TRAITANCE C2A	21 912		23 852		1 940	8.13
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	77 276		77 276			
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES			41		41	100.00
61351000 LOCATIONS FONTAINE À EAU VIVAL	210		210			
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	2 564		2 564			
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	2 950		2 009		942	46.89
61520000 ENTRETIEN ET RÉPARATION DES CL	1 245		230		1 015	441.30
61540000 ENTRETIEN DES LOCAUX	6 864		7 042		178	2.53
61565000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 839		1 108		731	66.03
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 054		1 015		39	3.85
61610000 ASSURANCE CAC - CRCC	5 550		5 767		217	3.76
61820000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE	2 162		1 395		767	55.01
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	2 531		7 036		4 505	64.03
62000000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS			1		1	100.00
62260000 HONORAIRES	4 800		4 800		9 600	200.00
62270000 FRAIS D'ACTES	279				279	
62300000 PUBLICITÉ PUBLICATIONS RELATIO	4 755				4 755	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62310000 ANNONCE ET INSERTION	2 143	1 486	657	44.25
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	1 513		1 513	
62510000 FRAIS DE VOYAGES DU PERSONNEL	571		571	
62520000 FRAIS DE VOYAGES ET FRAIS DE R	11 009	19 089	8 080	42.33
62560000 FRAIS DE MISSION DU PERSONNEL	11 855	13 447	1 592	11.84
62570000 RÉCEPTIONS	16 014	11 299	4 715	41.73
62600000 FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉ	2 921	2 672	249	9.31
62640000 FRAIS INTERNET	1 743		1 743	
62650000 SFR GSM 86 48 10	2 347	1 148	1 199	104.36
62652000 SFR WEB 56 85 42		1 195	1 195	100.00
62670000 MOBIUS FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICAT	134	1 075	941	87.53
62680000 FRANCE TELECOM FAX/TÉLÉPHONE	1 797	1 508	289	19.14
62730000 SERVICES BANCAIRES BFC	662	705	43	6.06
62800000 DIVERS	469		469	
62812000 STOCKAGE ARCHIVES	49	140	91	64.81
62820000 COTISATIONS CRCC	9 698	9 786	88	0.90
62822000 COTISATIONS CROEC		51	51	100.00
62824000 COTISATIONS ROTARY CLUB	780	780		
62825000 COTISATIONS H3C	4 433	4 408	26	0.58
62826000 COTISATIONS IFEC	600	1 302	702	53.92
62827000 COTISATION MEDEF	500	1 000	500	50.00
62829000 CERCLE COLIGNY	20	40	20	50.00
62829100 COTISATION EXPERTS CIE D APPEL		186	186	100.00
62840000 FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSON	710		710	
62850000 ABONNEMENTS	478	240	238	99.18
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 358	11 204	4 846	43.25
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	306	444	138	31.06
63181000 CONTRIBUTION FONDS JEUNES	779	381	398	104.46
63181200 CONTRIBUTION AGEFOS COMPLÉMENT	3 116		3 116	
63330000 PART. EMPL. FORM. CONTINUE	544	882	337	38.25
63331000 FORMATION	365	4 319	4 684	108.45
63500000 AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEM		3 271	3 271	100.00
63511000 CFE-COTISATION FONCIÈRE ENTREP	1 977	1 711	266	15.55
63540000 DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE T		196	196	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	85 368	63 447	21 921	34.55
64110000 RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	80 441	62 993	17 448	27.70
64120000 CONGÉS PAYÉS	4 776	2 896	7 672	264.93
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	152	2 239	2 088	93.23
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS		175	175	100.00
64144000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		936	936	100.00
CHARGES SOCIALES	5 769	5 338	431	8.08
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	2 138	2 841	703	24.74
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 182	1 372	190	13.83
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	3 176	3 829	653	17.05
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	3 612	2 171	1 441	66.37
64580000 CHARGES SOCIALES SUR PROVISION	445		445	
64582000 CHARGES SOCIALES SUR PROVISION P	1 108	679	429	63.12
64750000 MÉDECINE DE TRAVAIL, PHARMACIE	374	601	227	37.77
64820000 INDEMNITÉS DE STAGES		875	875	100.00
64900000 CICE	4 050	5 671	1 621	28.58

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019	12	Exercice N-1 30/06/2018	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 961		11 875		2 914	24.54
68111000 DOTATIONS AUX AMORT. IMMOBILIS	3 734		4 163		429	10.31
68112000 DOTATIONS AUX AMORT. IMMOBILIS	5 227		7 712		2 485	32.22
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	30 750		51 489		20 739	40.28
68174000 DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR	30 750		51 489		20 739	40.28
AUTRES CHARGES	3 559		4 104		545	13.28
65110000 REDEVANCES JPA	3 550		4 075		525	12.88
65120000 REDEVANCES TEMPS 2000	5				5	
65800000 AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	4		29		25	85.62
Total des Charges d'exploitation	852 195		863 881		11 686	1.35
Résultat d'exploitation	182 377		116 863		65 514	56.06
Résultat courant avant impôts	182 377		116 863		65 514	56.06
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	5 848		408		5 440	NS
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉ	2 210				2 210	
77200000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXE	3 638		408		3 230	791.65
Total des Produits exceptionnels	5 848		408		5 440	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	860		313		548	175.23
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP			313		313	100.00
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP	548				548	
67200000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX	312				312	
Total des Charges exceptionnelles	860		313		548	175.23
Résultat exceptionnel	4 988		95		4 892	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	28 408		15 299		13 109	85.69
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	28 408		15 299		13 109	85.69
Total des produits	1 040 420		981 152		59 269	6.04
Total des charges	881 463		879 492		1 971	0.22
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	158 957		101 659		57 298	56.36



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ACE			29 RUE YOURI GAGARINE CENTRE D'AFFAIRES HELIOS 97419 LA POSSESSION		
SIRET	3	8	4	5	3
	5	8	0	3	0
	0	0	0	4	1
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE	
Activités exercées	COMMISSAIRE AUX COMPTES
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	81 035	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%
					PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	64 160	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input type="checkbox"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	<input type="checkbox"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	<input type="checkbox"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	<input type="checkbox"/>
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ACE EXPERT OI 29 Rue Youri Gagarine Centre d'affaires Hélios 97419 LA POSSESSION Tél:	Tél:
OGA/OMGA <input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 14/10/2019 Lieu LA POSSESSION
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: Olivier ESCOT
	Signature Président

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	120 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	119 875	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	125	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)		120 000

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
5	6	7	8				

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : ACE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 29 RUE YOURI GAGARINE 97419 LA POSSESSION Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 38453580300041 Néant *

Exercice N clos le, 13 00 6 20 19 N-1 13 00 6 20 18

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA				
	AB				
	CX				
	AF	18 672	14 894	3 778	3 754
	AH	120 116	38 112	82 004	82 004
	AJ				
	AL				
	AN				
	AP				
	AR				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT	105 908	98 124	7 784	13 012
	AV				
	AX				
	CS				
	CU				
	BB				
	BD				
	BF				
	BH	16 888		16 888	20 728
	BJ	261 584	151 130	110 454	119 497
TOTAL (II)					
STOCKS *	BL				
	BN				
	BP				
	BR				
	BT				
	BV				147
	BX	834 262	85 907	748 355	637 027
	BZ	58 914		58 914	69 402
	CB				
	CD				
CREANCES	CF	159 085		159 085	105 160
	CH	4 663		4 663	3 108
	CJ	1 056 923	85 907	971 017	814 844
	CW				
	CM				
	CN				
	CO	1 318 507	237 037	1 081 470	934 342
	IA				
	IB				
	IC				
DIVERS	CP		16 888		
	CR				
	CS				
TOTAL (III)					
Comptes de régularisation	CW				
	CM				
	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		1 318 507	237 037	1 081 470	934 342

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 16 888 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.7.....0.0.0.....)	DA	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 700	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	374 694	393 034
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	158 957	101 659
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	574 351	535 394
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	135 911	112 565
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	23 957	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	167 191	170 924
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 849	99 703
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	59 436	15 755
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	27 776	
TOTAL (IV)	EC	507 119	398 948	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 081 470	934 342	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	507 119	398 948
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		ACE				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	973 799	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		973 799	FK		FL	973 799
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	60 764	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 034 572
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 340	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	710 090	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 358	
	Salaires et traitements*					FY	85 368	
	Charges sociales (10)					FZ	5 769	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	8 961
				} - dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 559	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	852 195	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	182 377	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	182 377	
							116 863	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>ACE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 848	408
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 848	408
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	860	313
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	860	313
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 988	95
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	28 408	15 299
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 040 420	981 152
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	881 463	879 492
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	158 957	101 659
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	214	9 360
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 555	4 075	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				
obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		860		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			5 848	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	135 030	KE		KF	3 758
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	34 128	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	71 781	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	105 908	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	16 888	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	16 888	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	257 826	ØH		ØJ	3 758		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		4	
						1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	138 788	IX	138 788
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	34 128	MO	34 128
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	71 781	MT	71 781	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
Avances et acomptes				NC		ND		NE			
TOTAL III				IY		NG	105 908	NH	105 908		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	16 888	2F	16 888	
	TOTAL IV				I3		NJ	16 888	NK	16 888	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	261 584	ØL	261 584		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : | 3 0 0 6 2 0 1 9 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ACENéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	11 160	PF	3 734	PG		PH	14 894
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
Constructions		PR		PS		PT		PU	
Sur sol d'autrui		PV		PW		PX		PY	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PZ		QA		QB		QC	
Installations techniques, matériel et outillage industriels									
Autres		QD	33 701	QE	215	QF		QG	33 916
Inst. générales, agencements, aménagements divers									
immobilisations corporelles		QH		QI		QJ		QK	
Matériel de transport		QL	59 196	QM	5 012	QN		QO	64 208
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QP		QR		QS		QT	
Emballages récupérables et divers									
TOTAL III		QU	92 897	QV	5 227	QW		QX	98 124
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	104 057	ØP	8 961	ØQ		ØR	113 018

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL II													
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
Sur sol propre													
Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW												
Total général non ventilé (NS + NT + NU)						NY							
Total général non ventilé (NW - NY)											NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	38 112	6B	6C	6D	38 112	
		- corporelles	6E		6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	O2		O3	O4	O5		
		- titres de participation	9U		9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7	O8	O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	115 707	6U	30 750	6V	60 550	6W	85 907
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	153 819	TY	30 750	TZ	60 550	UA	124 019
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	153 819	UB	30 750	UC	60 550	UD	124 019
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	30 750	UF	60 550			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	16 888	UV	16 888	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	97 603		97 603						
	Autres créances clients	UX	736 659		736 659						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 806		1 806						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	48 765		48 765					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 343		8 343						
	Charges constatées d'avance	VS	4 663		4 663						
	TOTAUX		VT	914 726	VU	914 726	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	167 191		167 191						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 884		11 884						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 629		4 629						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	11 957		11 957						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	63 021		63 021						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 358		1 358						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	135 911		135 911						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	59 436		59 436						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	27 776		27 776						
TOTAUX		VY	483 163	VZ	483 163						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ACE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :		3 0 0 6 2 0 1 9	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :	WA	158 957
			de son conjoint			WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		28 408	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8		
			- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
	Dont * Déficit étranger antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	1 690
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				WR		189 055	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV		
			- imposées aux taux de 0 %		WH		
			- imposées aux taux de 19 %		WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY		
	Majoration d'amortissement *				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		
				ZI		5 740	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	119 155		
		déficit (II moins I)		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	119 155		

Désignation de l'entreprise : ACE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		4 656
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>ACE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	393 034	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	101 659		Dividendes			ZE	120 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions			ZF					
	TOTAL I	ØF	494 694		Report à nouveau			ZG	374 694				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	494 694					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	522 870		519 554					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	80 049		80 090					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	(4 521)		4 800					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	111 691		110 337					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	710 090		714 781					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 977		1 711					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	4 381		9 493					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 358		11 204					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	87 371		82 932					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	60 041		69 799					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				ØB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ACE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
				⑩				⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %		
	⑦	⑧	⑨					
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)								
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)			
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪				(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ACE

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ACE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
-----------------------------------	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N
----------	--

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)
-----------	---

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ACE				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/07/2018		et clos le : 30/06/2019		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	5	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	973 799	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	973 799	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	9	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	214	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	5 848	
TOTAL 2				OM	6 071	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON	1 340	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	632 604	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	3 559	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	637 503	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	342 367
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	342 367	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	973 799	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET

3 8 4 5 3 5 8 0 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ACE

ADRESSE (voie)

29 RUE YOURI GAGARINE

CENTRE D'AFFAIRES HELIOS

CODE POSTAL

97419

VILLE

LA POSSESSION

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

961

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

ESCOT

Prénom(s)

Olivier

Nom marital

% de détention

79.52

Nb de parts ou actions

765

Naissance :

Date

071160

N° Département

69

Commune

STE FOY LES LY

Pays

FR

Adresse :

N°

29

Voie

Rue Youri Gagarine

Code postal

97419

Commune

LA POSSESSION

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

FONTAINE

Prénom(s)

Bernard

Nom marital

% de détention

19.96

Nb de parts ou actions

192

Naissance :

Date

150871

N° Département

974

Commune

ST DENIS

Pays

Adresse :

N°

23

Voie

Allée des Mufliers

Code postal

97400

Commune

ST DENIS

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET

3 8 4 5 3 5 8 0 3 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ACE

ADRESSE (voie)

29 RUE YOURI GAGARINE

CENTRE D'AFFAIRES HELIOS

CODE POSTAL

97419

VILLE

LA POSSESSION

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
4860000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			4 663.19
30/06/2019 OD 3018422 REVUE FIDUCIAIRE	294.40		
30/06/2019 OD 171621 REVUE EXPERTS	12.35		
30/06/2019 OD 11561744 EFL	1 511.32		
30/06/2019 OD DALLOZ	131.05		
30/06/2019 OD 210443959 LES ECHOS	259.80		
30/06/2019 OD APPEL COTISATION ALLIANZ	401.14		
30/06/2019 OD APPEL COTISATION ALLIANZ	68.36		
30/06/2019 OD 097809 RCA	241.97		
30/06/2019 OD SOPHIASSUR 01/01/19-31/12/19	70.58		
30/06/2019 OD 19060027 TEMPS 2000	1 645.48		
30/06/2019 OD CAPITAL	26.74		
41810000 CLIENTS FAE (FACT À ÉTABLIR)			243 870.57
30/06/2019 OD FAE AGRONOVA	21 700.00		
30/06/2019 OD FAE TGI ST PIERRE EXP JUDICIA	3 575.08		
30/06/2019 OD FAE SOLAMI AUDIT 2018	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE DAK INDUSTRIES 2018	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE ASDR AUDIT 2018	19 530.00		
30/06/2019 OD FAE HALTE AUDIT 2018	8 354.50		
30/06/2019 OD FAE REFACT FRAIS ADM ACE PART	1 627.50		
30/06/2019 OD FAE S/T GPS 2018	1 627.50		
30/06/2019 OD FAE S/T PROSODAGE 2018	1 627.50		
30/06/2019 OD FAE SOLAMI OI AUDIT 2018	5 316.50		
30/06/2019 OD FAE COLTRAV AUDIT 2018	8 680.00		
30/06/2019 OD FAE VULCAIN 2018	2 170.00		
30/06/2019 OD FAE TAMATRANS AUDIT 2018	4 882.50		
30/06/2019 OD FAE LUX	2 170.00		
30/06/2019 OD FAE PLATEFORME AUDIT 2018	6 076.00		
30/06/2019 OD FAE LE RETRO AUDIT 2018	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE ST ROCH HOLDING AUDIT 201	4 340.00		
30/06/2019 OD FAE STA AUDIT 2018	4 340.00		
30/06/2019 OD FAE AMNEST AUDIT 2018	6 564.25		
30/06/2019 OD FAE ARPEDA AUDIT 2018	9 005.50		
30/06/2019 OD FAE RSEA TRANSIT 2018	13 128.50		
30/06/2019 OD FAE DOJE R INVEST 2018	3 580.50		
30/06/2019 OD FAE GHANTY ROYAL 310319	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE MAISON DE L'EMPLOI 2018	4 557.00		
30/06/2019 OD FAE TESIS SACC 2018	1 432.20		
30/06/2019 OD FAE SHOCK ETT NORD 2018	5 967.50		
30/06/2019 OD FAE SHOCK INTERIM 2018	5 967.50		
30/06/2019 OD FAE SESAME FORMATION	4 991.00		
30/06/2019 OD FAE REUNISOLIDARITE 2018	7 078.54		
30/06/2019 OD FAE LRA 2018	5 967.50		
30/06/2019 OD FAE LRA 2018 REFACT EXPERT2	300.00		

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/06/2019 OD FAE DYNAMIQUE SERVICE 2018	3 580.50		
30/06/2019 OD FAE SNGR 310319	16 275.00		
30/06/2019 OD FAE SNGR 310319	16 275.00		
30/06/2019 OD FAE GHANTY ROYAL 2018	7 595.00		
30/06/2019 OD FAE SRDC 2018	5 208.00		
43870000 ORGANISMES SOCIAUX PAR			1 456.19
01/07/2018 AN S.A.N.	1 456.19		
COMPTES DE PASSIF			
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			27 776.00
30/06/2019 OD PCA BP FA20180148		10 416.00	
30/06/2019 OD PCA ALIA FA20180149		17 360.00	
40810000 FOURNISSEUR FNP			4 783.77
30/06/2019 OD COMPLEMENT FACT SOCIAL CLEA		1 627.50	
30/06/2019 OD COMPLEMENT FACT CLEA		3 156.27	
42820000 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONG			4 245.36
30/06/2019 OD DETTES PROVISIONNÉES POUR CON		4 245.36	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS PA			410.74
30/06/2019 OD CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS P		410.74	
43866333 FORMATION CONTINUE AGEFOS			161.99
01/07/2018 AN S.A.N.	266.47		
31/07/2018 OD SALAIRE 07/2018		34.23	
31/08/2018 OD SALAIRE 08/2018		40.75	
30/09/2018 OD SALAIRE 09/2018		51.38	
31/10/2018 OD SALAIRE 10/2018		49.07	
30/11/2018 OD SALAIRE 11/2018		39.83	
31/12/2018 OD SALAIRE 12/2018		54.77	
28/02/2019 OD SALAIRE 02/2019		29.85	
31/03/2019 OD SALAIRE 03/2019		31.38	
30/04/2019 OD SALAIRE 04/2019		39.30	
31/05/2019 OD SALAIRE 05/2019		57.90	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
43866334 FONGECIF DE LA REUNION			61.61
31/12/2018 OD SALAIRE 12/2018		11.86	
31/01/2019 OD SALAIRE 01/2019		16.52	
31/03/2019 OD SALAIRE 03/2019		2.81	
30/04/2019 OD SALAIRE 04/2019		15.21	
31/05/2019 OD SALAIRE 05/2019		15.21	
43866335 TAXE D'APPRENTISSAGE CCI			147.55
01/07/2018 AN S.A.N.		260.86	
31/07/2018 OD SALAIRE 07/2018		38.78	
31/08/2018 OD SALAIRE 08/2018		46.18	
30/09/2018 OD SALAIRE 09/2018		58.24	
31/10/2018 OD SALAIRE 10/2018		55.62	
30/11/2018 OD SALAIRE 11/2018		45.15	
31/12/2018 OD SALAIRE 12/2018		62.07	
31/01/2019 OD SALAIRE 01/2019		29.65	
05/03/2019 BQ1 CHQ N° 1062504 CCI	449.00		
44863000 CHARGES A PAYER			24.67
30/06/2019 OD SALAIRES JUIN 2019		57.90	
30/06/2019 OD SALAIRES JUIN 2019	33.23		
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR			42 080.64
30/06/2019 OD AAE REUNISOLIDARITE 2018		18 210.64	
30/06/2019 OD AAE GHANTY ROYAL 310318		7 595.00	
30/06/2019 OD AAE SNGR 310319		16 275.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP			548.05
01/07/2018 OD POUR SOLDE RRR	548.05		
67200000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX			312.26
01/07/2018 OD POUR SOLDE SNCF 2015	12.00		
01/07/2018 OD POUR SOLDE REVUE FT RAN 2013	89.13		
01/07/2018 OD POUR SOLDE AVANCE ET ACPTÉ VE	147.00		
01/07/2018 OD POUR SOLDE AAR	64.02		
01/06/2019 BQ1 EXT CHQ RB 2013	0.11		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉ			2 210.00
12/10/2018 OD POUR SOLDE ISMOI		520.00	
30/06/2019 OD POUR SOLDE LRE		1 690.00	
77200000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXE			3 637.92
01/07/2018 OD POUR SOLDE RAN VERBARD 2013		92.23	
01/07/2018 OD POUR SOLDE RAN SOMADIS 2013		38.41	
01/07/2018 OD POUR SOLDE SILVAIN 2014		106.00	
01/07/2018 OD POUR SOLDE RAN IK 2013		521.81	
01/07/2018 OD POUR SOLDE RAN IK 2014		6.60	
01/07/2018 OD POUR SOLDE LA POSTE RAN		7.45	
01/07/2018 OD POUR SOLDE IRFEX 2013		2 549.75	
01/07/2018 OD POUR SOLDE EDITIONS LEG 2013		151.89	
01/07/2018 OD POUR SOLDE TGI 2014		132.78	
01/06/2019 BQ1 EXT CHQ RB 2012		30.00	
01/06/2019 BQ1 EXT ECART DE REGLT		1.00	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2019	12 30/06/2018	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	3 778	3 754	24	0.63
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	18 672	14 914	3 758	25.19
28050000 AMORT CONCESSIONS ET DROITS SI	14 894	11 160	3 734	33.46
FONDS COMMERCIAL	82 004	82 004		
20700000 FONDS COMMERCIAL	120 116	120 116		
29070000 PROVISION FONDS COMMERCIAL	38 112	38 112		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 784	13 012	5 227	40.17
21810000 INSTALLATIONS GÉNÉRALE, AGENCEM	34 128	34 128		
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMAT	37 127	37 127		
21840000 MOBILIER	34 653	34 653		
28181000 AMORT DES INSTALLATIONS GÉNÉRA	33 916	33 701	215	0.64
28183000 AMORT MATÉRIEL DE BUREAU	30 368	26 543	3 825	14.41
28184000 AMORT MOBILIER	33 841	32 654	1 187	3.63
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 888	20 728	3 840	18.53
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	16 888	20 728	3 840	18.53
Total II	110 454	119 497	9 044	7.57
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		147	147	100.00
40910000 FRS - AVANCES ET ACOMPTES VERS		147	147	100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	748 355	637 027	111 328	17.48
41100000 CLIENTS COLLECTIFS	492 788	551 108	58 320	10.58
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	97 603	81 611	15 992	19.60
41810000 CLIENTS FAE (FACT À ÉTABLIR)	243 871	105 693	138 177	130.73
41820000 FAE ACE PARTENAIRES		14 322	14 322	100.00
49100000 PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D	85 907	115 707	29 800	25.75
AUTRES CREANCES	58 914	69 402	10 488	15.11
40100000 FOURNISSEURS	369	101	268	264.78
40980000 AVOIRS A RECEVOIR		64	64	100.00
43731000 AG2R	44		44	
43751000 UMS - MUTUELLE		186	186	100.00
43770100 AGEFOS - REMBT AVANCE ACE	305	1 306	1 001	76.63
43866333 FORMATION CONTINUE AGEFOS		266	266	100.00
43870000 ORGANISMES SOCIAUX PAR	1 456	1 456		
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		794	794	100.00
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS		1 657	1 657	100.00
44562300 TVA NP SUR IMMOBILISATION		854	854	100.00
44566100 TVA DED SUR ABS 8.50 %		53 992	53 992	100.00
44566200 TVA DED SUR ABS 2.10% OU 1.05%		874	874	100.00
44566260 TVA DED SUR ABS 7%/10%		177	177	100.00
44566300 TVA DED SUR ABS 19.60%/20%		744	744	100.00
44566400 TVA DED SUR ABS SUR ENCAISSEME		951	951	100.00
44566500 TVA NP SUR ABS		27	27	100.00
44567000 CRÉDIT DE TVA À REPORTER	1 599		1 599	
44568000 TVA DED S/FNP		833	833	100.00
44571120 TVA COLLECTÉE 8,5% ACPTE S/ P		2 086	2 086	100.00
44571200 TVA 8,5 % S/ENCAISSEMENTS À RÉ		725	725	100.00
44580000 TVA A REGULARISER	46 796		46 796	
44586100 TVA EN ATTENTE DÉDUCTIBLE	370	617	247	40.07
44870000 PRODUITS A RECEVOIR		1 690	1 690	100.00

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
46720000 ACE EXPERT OI	7 811		7 811	
46780000 LAMARQUE JULIE	163		163	
DISPONIBILITES	159 085	105 160	53 924	51.28
51230000 BFC	159 085	105 160	53 924	51.28
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 663	3 108	1 555	50.03
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	4 663	3 108	1 555	50.03
Total III	971 017	814 844	156 172	19.17
TOTAL GENERAL	1 081 470	934 342	147 128	15.75

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	37 000	37 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	37 000	37 000		
RESERVE LEGALE	3 700	3 700		
10611000 RÉSERVE LÉGALE	3 700	3 700		
REPORT A NOUVEAU	374 694	393 034	18 341	4.67
11000000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDIT)	374 694	393 034	18 341	4.67
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	158 957	101 659	57 298	56.36
Total I	574 351	535 394	38 957	7.28
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	135 911	112 565	23 347	20.74
45510000 ASSOCIÉ ESCOT OLIVIER	108 326	89 981	18 345	20.39
45520000 ASSOCIÉ C. ESCOT	698	436	262	60.14
45530000 ASSOCIÉ B. FONTAINE	5 070	542	4 528	835.23
45540000 ASSOCIÉ ACE PARTENAIRES	21 391	21 266	125	0.59
45550000 CHRISTINE SILVAIN	427	340	87	25.59
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	23 957		23 957	
41910000 ACOMPTES CLIENTS RECUS	23 957		23 957	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	167 191	170 924	3 734	2.18
40100000 FOURNISSEURS	162 407	152 352	10 055	6.60
40810000 FOURNISSEUR FNP	4 784	18 572	13 788	74.24
DETTES FISCALES ET SOCIALES	92 849	99 703	6 854	6.87
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	7 162	2 095	5 067	241.83
42700000 PERSONNEL- OPPOSITION	477		477	
42820000 DETTES PROVISIONNÉES POUR CONG	4 245	4 884	639	13.08
43100000 CGSS	2 279	1 351	928	68.71
43730000 CRR	1 274	868	406	46.81
43731000 AG2R		205	205	100.00
43751000 UMS - MUTUELLE	294		294	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS PA	411	1 108	698	62.94
43866333 FORMATION CONTINUE AGEFOS	162		162	
43866334 FONGECIF DE LA REUNION	62		62	
43866335 TAXE D'APPRENTISSAGE CCI	148	261	113	43.44
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	62		62	
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	11 957		11 957	
44551000 TVA À DÉCAISSER	4 346	107	4 239	NS
44570000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE		1 683	1 683	100.00
44571100 TVA COLLECTÉE 8,5 %	45 066	75 457	30 391	40.28
44571300 TVA 8,5% S/DOUTEUX		289	289	100.00
44571400 TVA 8.5% S/AGEFOS FORMATIONS		348	348	100.00
44587000 TAXES SUR FACTURES À ÉTABLIR	13 609	9 402	4 207	44.74
44700000 AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEM	1 272	1 646	374	22.72
44863000 CHARGES A PAYER	25		25	
AUTRES DETTES	59 436	15 755	43 680	277.24
41100000 CLIENTS COLLECTIFS	15 140	12 232	2 908	23.77
41980000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	42 081		42 081	
46710000 B. FONTAINE		2 211	2 211	100.00
46711000 B. FONTAINE FRAIS	1 735	514	1 220	237.32

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
46770000 SYNDIC CENTRE D'AFFAIRES HELIO	481	481		
46780000 LAMARQUE JULIE		317	317	100.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	27 776		27 776	
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	27 776		27 776	
Total IV	507 119	398 948	108 172	27.11
TOTAL GENERAL	1 081 470	934 342	147 128	15.75

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2019	12	30/06/2018	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	973 799		971 372		2 427	0.25
70610000 PREST. SERV -HONORAIRES CAC	870 574		907 809		37 235	4.10
70611000 PRESTATIONS DE SERVICES	1 320		800		520	65.00
70630000 PREST. SERV -HONORAIRES CAC SO	1 650		1 600		50	3.13
70640000 PREST. SERV -HONORAIRES CAA	11 600		11 962		362	3.03
70650000 PREST. SERV -HONORAIRES CAF-CA	3 000		11 100		8 100	72.97
70660000 PREST. SERV -MAD	24 424		10 500		13 924	132.61
70670000 PREST. SERV -HONORAIRES SST DO	34 562		3 000		31 562	NS
70820000 REFACTURATION SOUS LOCATION DE	6 000		12 000		6 000	50.00
70830000 REFACTURATION FRAIS ADMINISTRA	6 000		12 600		6 600	52.38
70840000 RÉFACTURATION DIVERS FRAIS	14 669				14 669	
Chiffre d'affaires NET	973 799		971 372		2 427	0.25
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	60 764		9 360		51 404	549.17
78174000 REPRISES SUR PROVISION POUR DÉ	60 550				60 550	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	214		7 163		6 950	97.02
79120000 TRANSFERT DE CHARGES AGEFOS			2 197		2 197	100.00
AUTRES PRODUITS	9		12		2	20.50
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	9		12		2	20.50
Total des Produits d'exploitation	1 034 572		980 744		53 829	5.49
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 340		1 644		304	18.49
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES	1 340		1 644		304	18.49
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	710 090		714 781		4 691	0.66
60610000 FOURNITURES NO STOCKABLES(EAU,	2 234		3 324		1 091	32.81
60630000 MATÉRIELS, FOURNITURES ET PETI	1 526		2 110		584	27.68
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET	8 535		7 744		791	10.22
61100000 SOUS-TRAITANCE ACE EXPERT	100 409		124 496		24 087	19.35
61110000 SOUS-TRANTANCE PRÉSIDENT O. ES	135 000		145 000		10 000	6.90
61130000 SOUS-TRAITANCE AUDIT CAC BEF	135 000		145 000		10 000	6.90
61131000 REFACTURATION FRAIS ACCESSOIRE	25 303		33 221		7 918	23.83
61132000 REFACTURATION FRAIS ACCESSOIRE	31 832		8 186		23 646	288.86
61141000 FRAIS ACCESSOIRE JUL	5 414		4 466		948	21.23
61180000 SOUS TRAITANCE AUDIT CAC JUL	68 000		35 333		32 668	92.46
61190000 SOUS TRAITANCE C2A	21 912		23 852		1 940	8.13
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	77 276		77 276			
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES			41		41	100.00
61351000 LOCATIONS FONTAINE À EAU VIVAL	210		210			
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	2 564		2 564			
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	2 950		2 009		942	46.89
61520000 ENTRETIEN ET RÉPARATION DES CL	1 245		230		1 015	441.30
61540000 ENTRETIEN DES LOCAUX	6 864		7 042		178	2.53
61565000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 839		1 108		731	66.03
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 054		1 015		39	3.85
61610000 ASSURANCE CAC - CRCC	5 550		5 767		217	3.76
61820000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE	2 162		1 395		767	55.01
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	2 531		7 036		4 505	64.03
62000000 AUTRES SERVICES EXTERIEURS			1		1	100.00
62260000 HONORAIRES	4 800		4 800		9 600	200.00
62270000 FRAIS D'ACTES	279				279	
62300000 PUBLICITÉ PUBLICATIONS RELATIO	4 755				4 755	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62310000 ANNONCE ET INSERTION	2 143	1 486	657	44.25
62340000 CADEAUX À LA CLIENTÈLE	1 513		1 513	
62510000 FRAIS DE VOYAGES DU PERSONNEL	571		571	
62520000 FRAIS DE VOYAGES ET FRAIS DE R	11 009	19 089	8 080	42.33
62560000 FRAIS DE MISSION DU PERSONNEL	11 855	13 447	1 592	11.84
62570000 RÉCEPTIONS	16 014	11 299	4 715	41.73
62600000 FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉ	2 921	2 672	249	9.31
62640000 FRAIS INTERNET	1 743		1 743	
62650000 SFR GSM 86 48 10	2 347	1 148	1 199	104.36
62652000 SFR WEB 56 85 42		1 195	1 195	100.00
62670000 MOBIUS FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICAT	134	1 075	941	87.53
62680000 FRANCE TELECOM FAX/TÉLÉPHONE	1 797	1 508	289	19.14
62730000 SERVICES BANCAIRES BFC	662	705	43	6.06
62800000 DIVERS	469		469	
62812000 STOCKAGE ARCHIVES	49	140	91	64.81
62820000 COTISATIONS CRCC	9 698	9 786	88	0.90
62822000 COTISATIONS CROEC		51	51	100.00
62824000 COTISATIONS ROTARY CLUB	780	780		
62825000 COTISATIONS H3C	4 433	4 408	26	0.58
62826000 COTISATIONS IFEC	600	1 302	702	53.92
62827000 COTISATION MEDEF	500	1 000	500	50.00
62829000 CERCLE COLIGNY	20	40	20	50.00
62829100 COTISATION EXPERTS CIE D APPEL		186	186	100.00
62840000 FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSON	710		710	
62850000 ABONNEMENTS	478	240	238	99.18
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 358	11 204	4 846	43.25
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	306	444	138	31.06
63181000 CONTRIBUTION FONDS JEUNES	779	381	398	104.46
63181200 CONTRIBUTION AGEFOS COMPLÉMENT	3 116		3 116	
63330000 PART. EMPL. FORM. CONTINUE	544	882	337	38.25
63331000 FORMATION	365	4 319	4 684	108.45
63500000 AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEM		3 271	3 271	100.00
63511000 CFE-COTISATION FONCIÈRE ENTREP	1 977	1 711	266	15.55
63540000 DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE T		196	196	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	85 368	63 447	21 921	34.55
64110000 RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	80 441	62 993	17 448	27.70
64120000 CONGÉS PAYÉS	4 776	2 896	7 672	264.93
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	152	2 239	2 088	93.23
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS		175	175	100.00
64144000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		936	936	100.00
CHARGES SOCIALES	5 769	5 338	431	8.08
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	2 138	2 841	703	24.74
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 182	1 372	190	13.83
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	3 176	3 829	653	17.05
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	3 612	2 171	1 441	66.37
64580000 CHARGES SOCIALES SUR PROVISION	445		445	
64582000 CHARGES SOCIALES SUR PROVISION P	1 108	679	429	63.12
64750000 MÉDECINE DE TRAVAIL, PHARMACIE	374	601	227	37.77
64820000 INDEMNITÉS DE STAGES		875	875	100.00
64900000 CICE	4 050	5 671	1 621	28.58

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019	12	Exercice N-1 30/06/2018	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 961		11 875		2 914	24.54
68111000 DOTATIONS AUX AMORT. IMMOBILIS	3 734		4 163		429	10.31
68112000 DOTATIONS AUX AMORT. IMMOBILIS	5 227		7 712		2 485	32.22
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	30 750		51 489		20 739	40.28
68174000 DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR	30 750		51 489		20 739	40.28
AUTRES CHARGES	3 559		4 104		545	13.28
65110000 REDEVANCES JPA	3 550		4 075		525	12.88
65120000 REDEVANCES TEMPS 2000	5				5	
65800000 AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	4		29		25	85.62
Total des Charges d'exploitation	852 195		863 881		11 686	1.35
Résultat d'exploitation	182 377		116 863		65 514	56.06
Résultat courant avant impôts	182 377		116 863		65 514	56.06
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	5 848		408		5 440	NS
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉ	2 210				2 210	
77200000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXE	3 638		408		3 230	791.65
Total des Produits exceptionnels	5 848		408		5 440	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	860		313		548	175.23
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP			313		313	100.00
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP	548				548	
67200000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EX	312				312	
Total des Charges exceptionnelles	860		313		548	175.23
Résultat exceptionnel	4 988		95		4 892	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	28 408		15 299		13 109	85.69
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	28 408		15 299		13 109	85.69
Total des produits	1 040 420		981 152		59 269	6.04
Total des charges	881 463		879 492		1 971	0.22
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	158 957		101 659		57 298	56.36

AUDIT et CONSEILS AUX ENTREPRISES
Société par actions simplifiées au capital de 37 000 Euros
Siège social : 29, rue Youri Gagarine Centre d'affaires Hélios
97419 La Possession
RCS: SAINT DENIS B 384 535 803 (92 B 116)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 NOVEMBRE 2019

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 JUIN 2019

L'an deux mil dix-huit,
Le quinze août

Les actionnaires de la société **AUDIT ET CONSEILS AUX ENTREPRISES**, société par actions simplifiées au capital de 37 000 € divisé en 962 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social 29, rue Youri Gagarine -Centre d'affaires Hélios-97419 La Possession sur convocation du Président faite par courrier simple à chacun des actionnaires.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur **Olivier ESCOT**, propriétaire de 765 actions,
- Monsieur **Christian ESCOT**, propriétaire de 3 actions est représenté par Monsieur **Olivier ESCOT**,
- Monsieur **Bernard FONTAINE**, propriétaire de 192 actions,
- la société **ACE PARTENAIRES**, propriétaire de 1 action est représentée par son président en exercice, Monsieur **Olivier ESCOT**,
- Madame **Christine SILVAIN**, propriétaire de 1 action.

Les actionnaires présents possédants ainsi 962 actions sur un total de 962 actions, soit plus de la moitié des actions composant le capital social, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

OE bf

L'Assemblée générale est présidée par Monsieur Olivier ESCOT, en sa qualité de représentant permanent de la société ACE PARTENAIRES, Présidente de la société, Monsieur Bernard FONTAINE est désigné comme secrétaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du président
- Nomination d'un nouveau président
- Lecture du rapport de gestion établi par le président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019 et quitus au président
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du président sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre adressée à chaque actionnaire,
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2019,
- le rapport de gestion établi par le président,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion du président, du rapport spécial du président sur les conventions réglementées.

Cette lecture terminée, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

”

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2019,

OE BF

tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes se soldant par un bénéfice de 101 659,45 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 98 323,49 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur (solde créditeur) :	374 693,52 €
Résultat de l'exercice :	158 956,99 €
Somme distribuable :	533 650,51 €
Distribution brute de dividendes :	150 000,00 €
Solde du report à nouveau après distribution :	383 650,51 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial du président sur les conventions réglementées visées à l'article L227-10 du Code du Commerce, approuve successivement chacune desdites conventions, les parties intéressées ne prenant pas part aux votes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents, les intéressés n'ayant pas pris part au vote, lors de chacune des conventions réglementées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

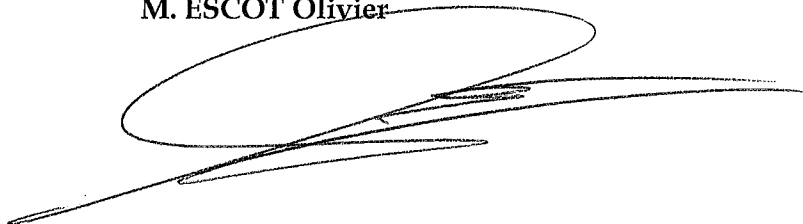
OE BF

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

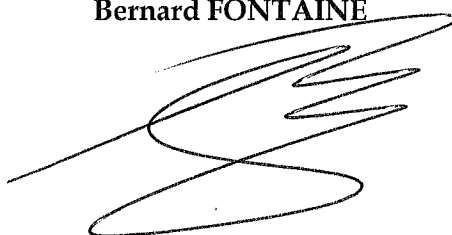
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et le secrétaire.

Le président
M. ESCOT Olivier

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Le secrétaire
Bernard FONTAINE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the left.